

DOSSIER DE CANDIDATURE

GRDF_AO_266658

Achat d'une prestation d'AMOA auprès de l'entité Radio IoT

Avis de marché n°2023-118991

Dossier de candidature

Le dossier de candidature rempli, signé et complété des pièces justificatives est à renvoyer au format électronique sur la plateforme SECOIA (<https://secoia.grdf.fr/>)
au plus tard le 31 aout 2023 à 12h.

A – Présentation Générale

A.1. Contexte

L'entité radio IOT (EIOT) de GRDF a pour objectifs principaux :

- ✓ Assurer un haut niveau de performance des chaînes communicantes : améliorer la supervision et l'exploitation, assurer une vision globale et une maîtrise de bout en bout,
- ✓ Valoriser l'actif industriel développés dans le cadre des projets Gazpar et Sat3litte : développer les usages internes et externes avec les évolutions SI et matériels nécessaires, en proposant des solutions technologiques optimisées et adaptées à chaque besoin.

GRDF a décidé d'engager une société externe pour assister les équipes de l'EIOT dans ses activités récurrentes. Ce type de prestation est qualifié d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMOA) au sein de GRDF. La prestation est envisagée en 2 phases distinctes, à effectuer sur la période s'étalant, en première estimation, de décembre 2023 à novembre 2030.

La première phase de la prestation vise à monter en compétences sur les activités de l'EIOT. Cette phase est prévue en première analyse de début décembre 2023 à fin février 2024. Cette phase est ferme et forfaitaire.

La seconde phase de la prestation, démarre dès début Mars 2024 et vise à fournir de manière nominale l'assistance attendue par l'EIOT sur ses diverses activités.

Les principales prestations attendues relèvent d'une assistance qui peut se décliner sur les grandes activités et expertises listées ci-après :

- ✓ Contribution aux activités de maintien en condition opérationnelle des matériels et logiciels des chaînes communicantes Gazpar et Sat3litte.
- ✓ Contribution aux activités de planification radio et de MOA de l'infrastructure radio,
- ✓ Contribution aux activités de supervision, exploitation et maintenance des chaînes communicantes,
- ✓ Contribution aux activités de gestions des hébergements,
- ✓ Contribution aux études des besoins et nouveaux cas d'usages exprimés par les métiers de GRDF et les clients externes via la filiale IOWIZMI (SIAS dupliqué dans le cloud)
- ✓ Proposition et prescription des solutions optimisées
- ✓ Elaboration, contrôle et validation des appels d'offres de l'EIOT en vie pérenne,
- ✓ Support opérationnel,
- ✓ Participation à la définition des dispositions qualité, mise en œuvre et suivi,
- ✓ Contribution à la formation des services utilisateurs Métier et SI,
- ✓ Elaboration et/ou contrôle et validation des spécifications générales et des spécifications détaillées,
- ✓ Participation aux travaux d'urbanisme, architecture fonctionnelle, applicative et technique des Sis utilisés par les équipes de l'EIOT (régaliens et shadow IT),
- ✓ Contrôle de la réalisation des activités confiés à des prestataires externes,
- ✓ Conduite / support / réalisation de recette, migration éventuelle et mise en production des matériels, logiciels ou solutions SI mis en œuvre dans le cadre de l'entité EIOT.

A.2. Objet du présent document

La consultation de « Prestation d'AMOA auprès de l'entité Radio IoT » est passée selon une procédure avec négociation en application de l'article R2124-4 du Code de la Commande publique.

La procédure se déroulera en deux phases :

- ✓ **Phase 1** : sélection des candidatures. Les candidatures acceptées à passer à la phase 2 sont au nombre de 5 (cinq) maximum. Les Candidats devront disposer d'un dossier de candidature complet.
- ✓ **Phase 2** : choix de l'offre la mieux-disante appréciée au regard des critères de choix définis au règlement de la consultation. Les candidats admis en phase offres seront invités à remettre une offre technique et économique après l'envoi des documents de la consultation précisant les exigences techniques de GRDF.

Le présent dossier candidature correspond à la phase 1 et a pour objet de sélectionner les Candidats qui seront invités à participer à la phase 2 de la procédure et à présenter une offre.

A.3. Définitions

GRDF : entité adjudicatrice acheteuse

Le(s) Candidat(s) : Toute entreprise individuelle ou groupement d'entreprises, qui entend soumettre une réponse au questionnaire de ce dossier de candidature

Soumissionnaire : candidats admis en phase offre qui seront invités à présenter une offre technique et financière.

B. Présentation du dossier de candidature

B.1. Exigences

L'ensemble des réponses apportées dans le dossier de candidature doit concerner l'entité susceptible de participer à la consultation.

Lorsque le Candidat est un groupement d'entreprises, le présent dossier de candidature doit être complété par chacun des membres du groupement : chaque membre du groupement doit renseigner chacune des rubriques et fournir l'ensemble des documents demandés.

Le dossier de candidature remis par le Candidat devra comporter les documents suivants :

- **Le questionnaire d'informations** figurant en Point C du présent document, dûment complété, remis au format PDF ou Word, et nommé « GRDF_AO_266658_Questionnaire_[Candidat] »,
- **Les documents et attestations** demandés en Point F du présent document, nommés selon la règle et l'exemple présentés en introduction du Point F.
- **Les capacités économiques et financières** figurant en Point D du présent document, dûment complété, remis au format PDF ou Word, et nommé « GRDF_AO_266658_CapacitésEconomiques_[Candidat] »,
- **Capacité technique et professionnelle**, figurant au Point E du présent document, , dûment complété, remis au format PDF ou Word, « GRDF_AO_266658_CapacitésTechniques_[Candidat] »,
- **Présentation de la société.** La présentation de la société doit faire l'objet d'un document à part entière.

Points d'attention :

Les Candidats sont informés que :

- ✓ L'ensemble des réponses doivent être apportées dans le présent Dossier de candidature et respecter le formalisme énoncé dans le présent Dossier de candidature. Seules les candidatures respectant le format imposé seront examinées¹, les autres seront déclarées irrecevables et par conséquent rejetées.
- ✓ Les candidatures doivent être remises avant la date limite, et sur la plateforme SECOIA tels que mentionnés en première page du présent dossier de candidature. Les Dossiers de candidature remis en retard seront déclarés irrecevables et par conséquent rejetés. Seule l'heure de réception de la dernière version fait foi : si la copie de sauvegarde arrive après l'échéance susmentionnée, la candidature est déclarée irrecevable.
- ✓ GRDF attend des Candidats qu'ils remettent un Dossier de candidature complet avec l'ensemble des renseignements et documents justificatifs demandés². Si une question est sans objet, le candidat doit indiquer N/A devant la rubrique. Toute réponse incomplète pourra conduire au rejet de la candidature.
- ✓ GRDF se réserve le droit de vérifier l'ensemble des informations transmises sur le Dossier de candidature tant auprès des administrations qu'auprès des sociétés citées.
- ✓ Ces informations sont considérées comme confidentielles par GRDF qui à ce titre s'engage à ne pas les divulguer et à limiter leur diffusion aux seules personnes concernées.
- ✓ Ils ne peuvent candidater à la fois en tant que membre d'un groupement momentané d'entreprise et à la fois de manière individuelle.
- ✓ Si la consultation est allotie, le Candidat est tenu d'indiquer à l'annexe du présent Dossier de candidature, le(s) lot(s) au(x)quel(s) il candidate.

¹ Conformément à l'ordonnance du 23 juillet 2015, les Candidats ont également la possibilité d'utiliser le DUME.

² Si le Candidat a mis à disposition certains documents sur un espace de stockage, ce dernier est tenu d'en informer GRDF et de lui donner les modalités permettant d'accéder à ceux-ci. Si le Candidat a déjà transmis certains documents qui demeurent valables et qu'il ne souhaite pas les fournir à nouveau dans la présente consultation, il est également tenu d'en informer GRDF et de lui indiquer dans quel cadre et quelle consultation ceux-ci ont été fournis.

B.2. Critères de sélection

Conformément à ce qui est indiqué au **Point A** du présent dossier de candidature, les meilleures candidatures de la consultation seront retenues suite au classement établi selon les critères suivants :

1- Dossier administratif

Le dossier administratif doit être complet (DC1, DC2, liasse fiscale, KBIS, extrait du casier judiciaire, etc.) et conforme à l'attendu. La liste exhaustive des documents à remettre ainsi que le format sont détaillés au point F. Le dossier administratif incomplet est un critère éliminatoire, GRDF exclura toute société ayant remis un dossier incomplet.

2- Les capacités économiques et financières, à développer en Point D du présent dossier de demande de participation. Pondération 20%.

Ces capacités seront appréciées au regard des capacités financières dont dispose le candidat pour assurer la bonne et complète exécution de l'objet du présent avis de marché.

3- Les capacités techniques et professionnelles, à compléter au Point E du présent dossier de demande de participation. Pondération 80%.

Ces capacités seront appréciées au regard des références dont dispose le soumissionnaire pour les deux types de prestations demandées.

Des exigences minimales pour accéder à la phase 2 sont demandés aux Candidats :

- ✓ A minima 1 référence avec des compétences en développement d'équipements en environnement embarqué.
- ✓ A minima 1 référence avec des compétences en planification radio.

B3. Déroulement de la procédure / planning prévisionnel

Le planning prévisionnel de déroulement de la procédure de Consultation est le suivant :

Publication de l'Avis en JOUE (dossier de candidatures)	21 juillet 2023
Réception des Candidatures	Jusqu'au 31 aout 2023 à 12h
Lancement Appel d'Offres	08 septembre 2023
Réception des questions	Jusqu'au 27 septembre 2023
Réception des offres	Jusqu'au 11 octobre 2023 à 12h00
Soutenances*	Du 23 octobre au 24 octobre 2023
Négociation commerciale et contractuelle	Du 6 novembre au 17 novembre 2023
Démarrage des prestations	1 Décembre 2023

**selon critères lors de la phase 2*

Ce planning prévisionnel n'est donné qu'à titre indicatif. GRDF se réserve la possibilité de modifier le planning prévisionnel décrit ci-dessus à tout moment de la consultation. Dans ce cas une information sera transmise par tout moyen écrit, y compris électronique, à l'ensemble des Soumissionnaires.

C. Questionnaire d'informations et situation juridique.

Les éléments du Point C sont demandés à titre informatif et ne font pas l'objet d'une notation. Toutefois, les Candidats sont tenus de fournir chacun des documents demandés : toute candidature incomplète pourra être rejetée.

Entreprise

Dénomination sociale	
Forme juridique	
Adresse du siège social	
Adresse de correspondance (si différente du siège social)	
N° de téléphone du siège social	
N° de télécopie	
E-Mail	
Site web	
Date de création de la société	
Capital social	
Code SIREN	
Code NAF/APE	
Appartenance à un Groupe (nom du Groupe / % détenu)	

Personne de contact / Contact commercial

Nom/Prénom	
Fonction	
Tél fixe	
Tél mobile	
E-mail	

Le Candidat fait-il l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ?

Oui Non

Si oui, fournir la copie du jugement de la procédure collective

D. Capacité économique et financière

La capacité économique et financière du Candidat sera appréciée au regard :

D.1. Données financières de la société

En €	N-3 : 31/12/2020	N-2 : 31/12/2021	N-1 : 31/12/2022
Chiffre d'Affaires Hors Taxes (CA HT)			
Chiffre d'Affaires HT concernant les services objet de la consultation			
Chiffre d'Affaires HT réalisé avec GRDF (à titre d'information)			
Résultat d'exploitation			
Dettes financières (toutes dettes confondues) (à titre d'information)			
Fonds propres (à titre d'information)			
Trésorerie nette			

D.2. Activité avec GRDF

Missions réalisées pour GRDF (ajouter autant que nécessaire)	Montant du marché (en € HTVA)	Date de début du marché	Durée du marché (en mois)

D.3. Assurances

Le Candidat fournit une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle couvrant les activités professionnelles en rapport avec l'objet de la consultation.

D.4. Notation Financière

Le Candidat sera évalué sur la base d'une note financière établie par un ou des organismes indépendants.

E. Capacité technique et professionnelle

La capacité technique et professionnelle du Candidat sera appréciée au regard des éléments suivants :

E.1. Connaissance du secteur de l'Énergie (1 page maximum)

Le Candidat sera évalué sur sa connaissance du secteur de l'Énergie qu'il pourra justifier de la manière souhaitée.

E.2. Présentation synthétique de l'entreprise sur les activités de conception, développement et intégration de projets IoT (2 pages maximum)

L'entreprise présentera dans ce chapitre la structure de ses activités dans le domaine de l'internet des objets, notamment télé relève et télégestion de compteurs communicants :

- ✓ Positionnement et organisation de ces activités au sein de son organisation,
- ✓ Les effectifs du Candidats, celui-ci pourra renseigner le tableau suivant :

En nombre	N-3 : 2020	N-2 : 2021	N-1 : 2022
Effectif annuel total			
Effectifs annuel internes			
Effectifs annuel externes			
Effectifs annuel en insertion par l'activité économique			

- ✓ Implantations géographiques et nombre de collaborateurs par implantations (France, Europe, Reste du monde) des équipes impliquées dans ces activités de télé relève et télégestion de compteurs communicants,
- ✓ Alliances avec des acteurs (éditeurs, constructeurs, opérateurs télécom, ...) du marché de l'internet des objets ou avec des sous-traitants spécialisés (déploiement, ...). Dans l'affirmative, l'entreprise indiquera les éditeurs/sous-traitants, et quels en sont les modalités d'organisation (= responsabilités respectives) et les résultats ?

E.3. Références : expérience de l'entreprise sur les activités de Télé relève et Télégestion de compteurs communicants (3 références maximum, 2 pages maximum par référence)

L'entreprise démontrera dans ce chapitre, sous la forme de son choix, ses compétences en télé relève et télégestion de compteurs communicants (avec un focus éventuel dans le domaine du gaz et les solutions à base de réseaux radio fixes). Si l'entreprise met en avant des références, elles doivent présenter, à minima : le nom du client, le contexte projet du client, l'objet de la mission confiée à l'entreprise au sein du projet (en précisant si l'entreprise travaillait seule ou en groupement), la volumétrie de compteurs communicants télé relevé (en différenciant par fluide) prévue à la cible et réellement déployée à ce jour, la charge mobilisée, la durée, la date de début, les coordonnées d'un interlocuteur chez le client.

E.5. Expérience de l'entreprise en AMOA d'intégration de systèmes industriels (5 pages maximum)

L'entreprise démontrera dans ce chapitre, sous la forme de son choix, ses compétences en AMOA d'intégration de systèmes industriels (et/ou plus spécifiquement en systèmes IOT) et ses capacités à adresser, seule ou en groupement, une prestation d'AMOA couvrant les différents domaines d'activités liés à l'intégration de ces systèmes :

- ✓ Assistance à maîtrise d'ouvrage,
- ✓ Management, qualité, conduite de projet,
- ✓ Urbanisme et architecture SI.
- ✓ Expertise fonctionnelle, technique et méthodologique,
- ✓ Recherche, comparaison et choix d'outils et de solutions,
- ✓ Réseaux (Architecture des réseaux, réseaux locaux, réseaux radios et études topologiques associées, management de réseaux, etc.),
- ✓ Sécurité (en prenant en compte l'ensemble des aspects de la solution : équipements industriels à capacités de traitements contraints, réseaux radios et passerelle de communication, SI),
- ✓ Middleware et logiciels supports (workflow, mécanismes d'orchestration, environnement client-serveur, bases de données),
- ✓ Conception électronique, échanges et suivi de constructeurs du domaine du comptage,
- ✓ Connaissance des métiers du comptage, plus spécifiquement dans le domaine du gaz,
- ✓ Etude de planification d'un réseau radio,
- ✓ Exploitation et maintenance d'un réseau radio.

L'entreprise présentera en particulier dans ce chapitre son approche du déroulement d'une phase de transfert de compétences entre une entreprise en place délivrant des prestations d'AMOA sur les sujets ci-dessus et sa propre entreprise qui entrerait sur les activités ci-dessus.

F. Documents et attestations à joindre

Merci de joindre impérativement à votre dossier de candidature les documents listés ci-dessous.

La situation du Candidat sera notamment appréciée au regard des documents suivants.

Ces documents sont exigés pour le Candidat individuel ou pour chacun des membres d'un groupement.

Le Candidat est prié de cocher chaque case pour chaque document remis.

Toute demande de participation ne contenant pas ces documents et attestations, sera considérée comme incomplète et pourra être déclarée irrecevable.

La règle de nommage des documents est la suivante :

✓ GRDF_AO_266658_JOUE_[Code document]_[Nom court]_[Candidat].

Par exemple, la Société ABCDEF nommera le document Pouvoir d'engagement :

✓ GRDF_AO_266658_JOUE_A01_Pouvoir_ABCDEF.

Les dossiers non présentés selon le formalisme demandé (y compris respect des règles de nommage des documents décrites dans le dossier de demande de participation) ne seront pas pris en compte.

CODE	NOM COURT	DESCRIPTION	
A01	POUVOIR	POUVOIR D'ENGAGEMENT COMPLETE, PARAPHE ET SIGNE (CF. ANNEXE G 1)	<input type="checkbox"/>
A02	EXACTITUDE	ENGAGEMENT D'EXACTITUDE DES REPONSES COMPLETE, PARAPHE ET SIGNE (CF. ANNEXE G 2)	<input type="checkbox"/>
A03	CONFIDENTIALITE	ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE COMPLETE, PARAPHE ET SIGNE (CF. ANNEXE G 3)	<input type="checkbox"/>
A04	DC2	FORMULAIRE DC2 DUMENT COMPLETE OU EQUIVALENT	<input type="checkbox"/>
A05	REDRESSEMENT	LE CAS ECHEANT, COPIE DU OU DES JUGEMENTS PRONONCES AU TITRE D'UN REDRESSEMENT JUDICIAIRE - accompagné d'une traduction si le candidat n'est pas établi en France	<input type="checkbox"/>
A06	LIASSES	LIASSES FISCALES (COMPTE DE RESULTAT, BILAN ET ANNEXES) DES 3 DERNIERS EXERCICES	<input type="checkbox"/>
A07	ASSURANCE RC	LE CAS ECHEANT, ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE COUVRANT LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES EN RAPPORT AVEC L'OBJET DU SYSTEME DE QUALIFICATION	<input type="checkbox"/>
A08	CERTIFICATS	LE CAS ECHEANT, CERTIFICATS ET QUALIFICATIONS DONT L'ENTREPRISE PEUT SE PREVALOIR	<input type="checkbox"/>
A09	DECLARATION SUR L'HONNEUR	UNE DECLARATION DUMENT DATEE ET SIGNEE SUR PAPIER A EN-TETE DU CANDIDAT POUR JUSTIFIER : - qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 et s. du code de la commande publique (document disponible sur http://www.legifrance.gouv.fr). - qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 et L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (document disponible sur http://www.legifrance.gouv.fr). - (CF. ANNEXE G 4)	<input type="checkbox"/>
A 10	REGULARITE SOCIALE	LES DOCUMENTS PREVUS AUX ARTICLES D.8222-5 OU D.8222-7 ET D.8222-8 DU CODE DU TRAVAIL	<input type="checkbox"/>
A12	REFERENCES	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE SAVOIR-FAIRE ET LES REFERENCES DONT LE CANDIDAT PEUT SE PREVALOIR	<input type="checkbox"/>

DOSSIER DE CANDIDATURE

A13	PRESENTATION	PRESENTATION DE L'ENTREPRISE ET DES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS QUI SERONT UTILISES POUR LA BONNE REALISATION DE LA PRESTATION	<input type="checkbox"/>
A14	IMMATRICULATION	EXTRAIT K BIS, OU EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DE MOINS DE 3 MOIS POUR LES CANDIDATS ETRANGERS : <ul style="list-style-type: none"> - Document certifiant l'inscription à un registre professionnel ou devis ou document publicitaire ou courrier professionnel, mentionnant la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature d'inscription au registre professionnel ou un document attestant de la demande d'immatriculation en cours - Document mentionnant le N° d'identification à la TVA ou l'identité et l'adresse ou, les coordonnées du représentant fiscal en France 	<input type="checkbox"/>
A15	REGULARITE FISCALE	LES ATTESTATIONS ET CERTIFICATS DELIVRES PAR LES ADMINISTRATIONS ET ORGANISMES COMPETENT PROUVANT QUE LE CANDIDAT A SATISFAIT A SES OBLIGATIONS SOCIALES ET FISCALES <ul style="list-style-type: none"> - Un arrêté ministériel fixe la liste des administrations et organismes compétents ainsi que la liste des impôts et cotisations sociales devant donner lieu à délivrance du certificat - Le candidat établi à l'étranger produit un certificat établi par les administrations et organismes de son pays d'origine ou d'établissement. 	<input type="checkbox"/>
A16	DC1	FORMULAIRE DC1 DUMENT COMPLETE OU EQUIVALENT	<input type="checkbox"/>

Pour information, les formulaires DC1 et DC2 peuvent être récupérés à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Les certificats doivent être établis par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les États où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Les documents doivent être rédigés en langue française ou être accompagnés d'une traduction en langue française.

G. Annexes

G.1. Pouvoir d'engagement

Joindre un pouvoir de la personne habilitée à engager la société

Validation des Informations du Présent Questionnaire Par :	
NOM- PRENOM : _____	
EN QUALITE DE : _____	
FAIT A : _____	LE : ____/____/____
Signature :	Cachet société :

G.2. Engagement d'exactitude des réponses

Je soussigné(e), _____ agissant en qualité de _____ de la société _____ dont le siège social est à _____ inscrit au registre du commerce de _____ sous le numéro _____, garantit l'exactitude des réponses portées sur le présent dossier de participation.

Tout changement dans la nature des réponses intervenant au cours de cette affaire devra être formellement notifié à GRDF.

Cachet du Candidat

A : _____

Le : ____/____/____

Signature

G.3. Engagement de confidentialité

Nom de la Société / Groupement : _____
ayant son siège social à : _____
représentée par : _____
en qualité de : _____
dûment habilité(e) aux fins des présentes,
ci-après désignée par : le « Candidat »,

Dans le cadre et pour les besoins du dossier « AMOA auprès de l'entité Radio IoT » mené par la Direction des achats et de l'approvisionnement de GRDF (ci-après le DOSSIER), le Candidat a accès à des informations confidentielles appartenant à GRDF et/ou concernant le DOSSIER. A ce titre, le Candidat s'engage à respecter les clauses suivantes du présent accord de confidentialité.

1. Le Candidat s'engage à prendre toutes dispositions pour garder le secret sur toutes les informations contenues dans les éléments transmis et toutes autres informations transmises au cours de la consultation (ci-après « les Informations »), à ne pas divulguer et à ne pas utiliser pour elle-même et/ou pour le compte de tiers, à une fin quelconque et de quelque manière que ce soit, ces Informations, sans l'accord préalable écrit de GRDF.
2. Le Candidat s'engage à ne pas faire état auprès de tiers de ses contacts avec GRDF concernant le sujet décrit dans les Informations sans autorisation préalable écrite de GRDF.
3. Le Candidat s'engage à prendre toutes dispositions pour garder le secret sur toutes les Informations que GRDF lui communiquera oralement au cours de leurs échanges relatifs à la consultation.
4. Les dispositions ci-dessus seront également applicables aux données et informations (écrites ou non) auxquelles le Candidat pourrait avoir accès à l'occasion de visites qu'elle pourrait effectuer dans des locaux de GRDF, où des informations sont à l'étude ou exploitées.
5. Le Candidat s'engage à ce que les Informations ne soient transmises qu'aux seuls membres de son personnel (quel que soit le contrat les liant avec le Candidat) ayant à en connaître, et ne soient utilisées par ces derniers que dans le cadre de la consultation.
6. Dans le cas où Le Candidat aurait besoin de faire appel à un tiers pour l'établissement de sa proposition ou en qualité de partenaire (sous-traitant / co-traitant) dans la remise de son offre, elle pourra lui communiquer une partie des Informations, sous réserve :
 - a. d'obtenir dudit tiers un engagement de confidentialité, de non exploitation industrielle et commerciale et de non revendication conforme au présent engagement ;
 - b. de faire parvenir à GRDF, en préalable à toute divulgation, une copie de l'engagement mentionné à l'alinéa a) ci-dessus.
7. En tout état de cause, le Candidat se porte fort du respect par les personnes physiques ou morales visées aux paragraphes (5) et (6) ci-dessus du respect par ces dernières des dispositions du présent engagement.
8. Aucune des présentes dispositions ne peut être interprétée comme accordant à le Candidat un droit de propriété ou un privilège quelconque sur l'utilisation des Informations ; tous usages de celles-ci devront donc être subordonnés à la signature préalable d'un accord spécifique entre GRDF et le Candidat.
9. Le Candidat s'engage à restituer à GRDF ou à détruire les Informations dans les huit (8) jours à compter de la demande de restitution GRDF ou à compter de la cessation de l'engagement et à n'en garder aucune copie (et certifier par écrit avoir procédé à la destruction).
10. Les obligations au titre du présent Engagement ne s'appliquent cependant pas aux Informations pour lesquelles le Candidat pourra démontrer :
 - qu'elles faisaient déjà partie du domaine public,
 - qu'elles lui appartenaient en propre avant communication,
 - qu'elles lui ont été communiquées par un tiers sans restriction quant à leur divulgation, ce tiers ne les tenant pas directement ou indirectement de GRDF.
11. La signature, l'existence et l'exécution du présent engagement seront tenues confidentielles par le Candidat.
12. Les obligations nées du présent engagement restent en vigueur pour une durée de 3 ans à compter de sa signature.
13. Le Candidat s'efforcera de régler à l'amiable avec GRDF les litiges ou différends qui pourraient résulter du présent engagement. A défaut, ils seront portés devant le Tribunal de Grande Instance de PARIS. Le droit français est applicable au présent Engagement.

Fait en un exemplaire original,
Pour le Candidat (Nom du représentant habilité)
Fait à :
Le : ____ / ____ / _____ (signature)

Annexe G4. Déclaration sur l'honneur

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2132 et s. du code de la commande publique.
- Qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 et L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Fait en deux exemplaires originaux,

Un pour GRDF, un pour le Candidat

Pour le Candidat:

A :

Le :

Signature :